



QUENTIN DUTERTRE
JEAN-PIERRE EMMERICH
CAMILLE LEJEUNE
GÉRARD LEJEUNE
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Association
ENFANCE ET PARTAGE**

5, rue Georges Enesco
94 000 CRETEIL

SIRET : 328 724 034 00074 ; APE : 88 99B

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022



QUENTIN DUTERTRE
JEAN-PIERRE EMMERICH
CAMILLE LEJEUNE
GÉRARD LEJEUNE
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Association ENFANCE ET PARTAGE
5, rue Georges Enesco
94 000 CRETEIL

A l'assemblée générale de l'association ENFANCE ET PARTAGE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ENFANCE ET PARTAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,
Le 1er juin 2023

Le Commissaire aux comptes,
Jean-Pierre EMMERICH

Signé électroniquement le 01/06/2023 par
Jean-Pierre Emmerich

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.P. Emmerich', written over a horizontal line.


Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	53 924	53 924		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom	12 055	10 530	1 524	1 524
Immobilisations corporelles				
Terrains	153 450		153 450	153 450
Constructions	869 550	14 267	855 283	869 550
Installations techniques, matériel et outillage	329 316	8 599	320 717	
Autres immobilisations corporelles	118 907	66 289	52 619	8 347
Immob. en cours / Avances et acomptes				97 706
Biens reçus par legs / donations destinés à être	2 425 868		2 425 868	2 521 103
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	129		129	128
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 804		3 804	21 082
Total I	3 967 002	153 609	3 813 393	3 672 891
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 783		10 783	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	456		456	2 501
Créances reçues par leg ou donations	690 883		690 883	268 132
Autres créances	355 038	203 406	151 632	213 339
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 117 095		1 117 095	1 112 797
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 508 470		3 508 470	3 574 330
Charges constatées d'avance	74 087		74 087	35 662
Total II	5 756 813	203 406	5 553 406	5 206 760
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	9 723 815	357 015	9 366 800	8 879 652

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	650 000	650 000
Première situation nette établie		
Fonds statutaires	650 000	650 000
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	440 061	440 061
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	440 061	440 061
Autres réserves		
Report à nouveau	3 463 217	2 448 388
Excédent ou déficit de l'exercice	122 473	1 014 828
Situation nette (sous-total)	4 675 750	4 553 278
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	4 675 750	4 553 278
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	3 084 985	2 756 293
Fonds dédiés	14 339	28 771
Total II	3 099 324	2 785 064
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 000	6 217
Total III	2 000	6 217
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts	664 065	700 000
Découverts et concours bancaires	388	382
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	664 453	700 382
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 668	71 452
Dettes des legs ou donations	3 333	4 509
Dettes fiscales et sociales	80 260	67 826
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	641 883	690 924
Produits constatés d'avance	22 129	
Total IV	1 589 726	1 535 093
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	9 366 800	8 879 652

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 245	5 060
Ventes de biens et de services	156 836	252 084
Ventes de biens		
Ventes de prestations services	156 836	252 084
Produits de tiers financeurs	1 185 043	1 808 658
Concours publics et subventions d'exploitation	53 613	55 692
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public	1 131 430	1 752 966
Contributions financières		
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés	14 432	14 050
Autres produits	1 762	27 545
Total I	1 363 318	2 107 397
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	657 963	646 638
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	33 010	22 839
Salaires et traitements	363 780	304 490
Charges sociales	162 771	135 071
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	33 672	7 233
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 000	364
Total II	1 252 196	1 116 636
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	111 122	990 761
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	14 426	22 826
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets / cessions de valeurs mob. de placement		
Total III	14 426	22 826
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	7 912	1 663
Différences négatives de change		
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
Total IV	7 912	1 663
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	6 514	21 163
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	117 636	1 011 924
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises provisions, dép., et transferts de charge	6 522	6 092
Total V	6 522	6 092

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions		
Total VI		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	6 522	6 092
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 685	3 188
Total des produits (I + III + V)	1 384 266	2 136 315
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VIII))	1 261 793	1 121 487
EXCEDENT OU DEFICIT	122 473	1 014 828
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	167 421	176 604
Bénévolat	1 132 816	1 051 662
TOTAL	1 300 237	1 228 266
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	167 421	176 604
Personnel bénévole	1 132 816	1 051 662
TOTAL	1 300 237	1 228 266

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'Association : ENFANCE et PARTAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 9 366 800 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 122 473 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/05/2023 par le conseil d'administration de l'Association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Objet social / Missions

Les missions sociales menées par l'Association et validées par le conseil d'administration, sont les suivantes :

- * Prévention / Information sur les droits de l'enfant
- * Ecoute
- * Accueil médico-judiciaire
- * Allo Parents Bébé
- * Accompagnement psychologique des victimes
- * Accompagnement juridique / Administrateur ad-hoc
- * International (= missions menées hors France métropolitaine)

Moyens mis en oeuvre

L'Association a mis en oeuvre ses actions en 2022 au travers de :

- 280 adhérents bénévoles
- un conseil d'administration de 11 membres
- une dizaine de salariés au siège, incluant des personnes en charge de l'administration, ainsi que des puéricultrices, des psychologues et un juriste,
- 18 comités locaux animés par des bénévoles, qui réalisent un important travail de proximité,
- un réseau d'une cinquantaine de professionnels avocats et psychosérapeutes,
- des ressources constituées de dons, subventions, produits de mécénat, legs et assurances-vie.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03 et n°2018-06 consolidés, relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.



Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions / composants des constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'Association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 979			65 979
Immobilisations incorporelles	65 979			65 979
- Terrains	153 450			153 450
- Constructions sur sol propre	869 550			869 550
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		329 315		329 316
- Installations générales, agencements aménagement divers	28 785		18 141	10 644
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 712	41 551		108 263
- Immobilisations reçues par legs	2 521 103	52 465	147 700	2 425 868
- Immobilisations corporelles en cours	97 706		97 705	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 737 306	423 331	263 546	3 897 091
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	128			129
- Prêts et autres immobilisations financières	21 082		17 279	3 804
Immobilisations financières	21 210		17 279	3 932
ACTIF IMMOBILISE	3 824 495	423 331	280 825	3 967 002

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	64 454			64 454
Immobilisations incorporelles	64 454			64 454
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui		14 267		14 267
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		8 598		8 599
- Installations générales, agencements aménagements divers	27 492	243	18 141	9 594
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 658	10 563	13 526	56 694
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	87 149	33 672	31 667	89 155
ACTIF IMMOBILISE	151 604	33 672	31 667	153 609

Actifs circulants

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 124 268 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 804		3 804
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	456	456	
Autres	1 045 921	1 045 921	
Charges constatées d'avance	74 087	74 087	
Total	1 124 268	1 120 464	3 804
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



Notes sur le bilan

Le poste "Autres créances" inclut des avoirs financiers nets reçus par legs à hauteur de 662 450 euros.

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs à recevoir	317
Produits à recevoir	27 928
Produits à recevoir Comités Locaux	1 200
Intérêts courus à recevoir	4 679
Total	34 123

Dépréciation des actifs

La provision pour dépréciation des créances de 203 406 euros se détaille comme suit :

- Créance Gublin :	174 973 €
- Créances Dhumbert et Maupoint reçues par legs :	28 433 €
	<hr/>
	203 406 €

Valeurs mobilières de placement

Les 1 117 095 € du portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice sont composés de :

- 1 000 000 titres de créances négociables du Crédit Mutuel Siège de 1 euro chacun,
- 18 422 parts B du Crédit Mutuel de Villefranche de 1 euro chacune,
- 21 028 parts B du Crédit Mutuel de Draveil de 1 euro chacune,
- 67 853 parts B du Crédit Mutuel Siège de 1 euro chacune,
- 6 400 parts sociales Crédit Mutuel à 1,53 €

Il n'y a pas de plus ou moins-value latente à la clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les disponibilités incluent 620 886 euros de comptes ad hoc.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des fonds propres

	Au 01/01/22	Affectation du résultat		Augmentation		Au 31/12/22
	Montant	Montant	Dt générosité du public	Montant	Dt générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	650 000					650 000
Réserves	440 061					440 061
Report à nouveau	2 344 543	1 014 828	1 274 361			3 463 217
Excédent ou déficit de l'exercice	1 014 828	(1 014 828)	(1 274 361)	122 473	217 500	122 473
TOTAL	4 553 278	0	0	122 473	217 500	4 675 750

Tableau de variation des provisions

	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Dépréciation de la créance Gublin	181 495		6 522	174 973
Dépréciation des créances reçues par legs	28 433			28 433
<i>Provisions pour dépréciation des créances</i>	<i>209 928</i>		<i>6 522</i>	<i>203 406</i>
Provision pour charges sur legs	6 217		4 217	2 000
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>6217</i>		<i>4 217</i>	<i>2 000</i>
Total général	216 145		10 739	205 406

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 589 726 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	388	388		
- à plus de 1 an à l'origine	664 065	43 558	179 102	441 405
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 668	177 668		
Dettes fiscales et sociales	80 260	80 260		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	645 216	645 216		
Produits constatés d'avance	22 129	22 129		
Total	1 589 726	969 218	179 102	441 405
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	35 935			
(**) Dont envers les associés				

Le poste " Autres dettes" inclut 3 333 € de dettes sur legs au 31/12/2022.

Charges à payer

	Montant
F.N.P (Fournisseurs Non Parvenues)	56 987
Factures non parvenues (CL)	10 312
Intérêts courus à payer	372
CL - Intérêts Courus	15
Provision pour congés payés	28 356
Charges sociales / congés payés	15 765
Total	111 808

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	70 842		
Charges constatées d'avance C.L.	3 245		
Total	74 087		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	18 917		
CL - Produits Constatés d'avance	3 212		
Total	22 129		

Notes sur le compte de résultat

Ressources

Produits d'exploitation	
Secteur d'activité	31/12/2022
Cotisations	5 245
Dons entreprises et mécénat	156 836
Subventions	53 613
Domages et intérêts et produits divers	1 762
Reprise sur fonds dédiés privés	14 432
Ressources liées à la générosité du public	1 131 430
TOTAL	1 363 318

Les revenus locatifs des immeubles de Gentilly et Villejuif reçus en legs de Madame Papot n'ont pas été comptabilisés depuis l'acceptation du legs, compte tenu des importants coûts de remise en état des immeubles à prévoir.

Ressources liées à la générosité du public

Les ressources liées à la générosité du public se sont élevées à 1 131 430 € en 2022 contre 1 752 966 € en 2021 et se détaillent comme suit :

	2022	2021
- Dons et produits de manifestations :	544 862 €	575 295 €
- Produits d'assurance-vie :	207 133 €	327 983 €
- Produits de legs :	379 435 €	849 688 €
Total des ressources liées à la générosité du public :	1 131 430 €	1 752 966 €

Enfance et Partage est une association reconnue d'utilité publique (ARUP) et est, à ce titre, habilitée à recevoir des legs. Ces legs sont affectés aux différentes missions de l'Association.

Les assurances-vie sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement.

En application des dispositions du règlement ANC n°2018-06, les legs acceptés sont comptabilisés en produits d'exploitation lors de leur acceptation par le conseil d'administration -ou de la levée des conditions suspensives le cas échéant-, et la partie non encore encaissée ou réalisée à la clôture de l'exercice est comptabilisée en charges d'exploitation.

Ressources courantes

Les ressources courantes de l'Association -cotisations, dons et subventions, produits de mécénat et de manifestations- sont comptabilisés en produits lors de leur encaissement en cours d'année, et font l'objet d'ajustements en fin d'année, par le biais de produits à recevoir ou de produits constatés d'avance.

Le fait générateur de l'enregistrement comptable des dons par chèque est déterminé en fonction de la date d'émission des chèques des donateurs.



Notes sur le compte de résultat

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 9 648 euros TTC

Honoraires des autres services : néant

Charges et Produits exceptionnels

	Charges	Produits
Provisions pour risques et charges		6 522
TOTAL		6 522

La reprise de provision pour risques et charges concerne la créance Gublin, à hauteur du montant remboursé au cours de l'exercice

Impôt sur les revenus de placement

Certains revenus de placement sont fiscalisés. La charge d'impôt correspondante de l'exercice s'élève à 1 685 €.

Autres informations

Effectif

L'effectif moyen de l'exercice a été de 10 personnes et de 7 personnes en équivalent temps plein.

Informations sur les rémunérations des dirigeants

L'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif précise que la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit figurer en annexe des comptes annuels, dès lors que l'association, reçoit des subventions de l'Etat et collectivités territoriales pour un montant annuel supérieur à 50.000 € et dont le budget annuel est supérieur à 100 000 €.

La loi précitée ne précise pas la définition de la notion de « cadres dirigeants bénévoles et salariés », mais la notion de « cadres dirigeants » est par conséquent intimement liée à la notion de « salarié ».

Au cas particulier d'Enfance et Partage, il est rappelé que les administrateurs ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.

Enfance et Partage a employé un cadre dirigeant au cours de l'année et il a été convenu pour préserver la confidentialité de la rémunération de ne pas publier cette information.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés	
	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Nantissement de compte bancaire Crédit Mutuel</i>	664 065
Avals et cautions	664 065
Engagements en matière de pensions	35 789
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	699 854

Engagements en matière de pensions

Les indemnités de départ à la retraite ne font pas l'objet de provision.

Elles ont été évaluées en fonction des dispositions de la convention collective des Centres Sociaux et Socio-Culturels n°1261 applicable, prévoyant le versement d'une indemnité de départ dont le montant est de 1/60ème de la rémunération annuelle par année de présence dans l'entreprise avec un maximum de 1 ans.

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2% par an jusqu'à l'âge de 55 ans, et 0% au-delà
- Taux de charges sociales : 50%

Sur ces bases, le montant de l'engagement au 31/12/2022 s'élève à 35 789 €.

Nantissement de compte bancaire

Le nantissement du compte rémunéré au Crédit mutuel correspond au montant du solde de l'emprunt en fin d'exercice.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Assurances-vie non encore encaissées au 31/12/2022</i>	71 000
<i>Legs acceptés avec conditions suspensives non levées au 31/12/2022</i>	50 000
Autres engagements reçus	121 000
Legs nets à réaliser	
Total	121 000

Donations

Détail des produits de legs et assurances-vie

Les produits de legs et assurances-vie se détaillent comme suit :

- Assurances-vie encaissées au cours de l'exercice :	207 132 €
- Impact des legs sur le résultat :	379 436 €

Produits :

* Legs nets reçus en 2022 -article 213-9 :	686 567
* Prix de vente des biens reçus par legs :	165 044
* Utilisation des fonds reportés liés aux legs :	265 300

Charges :

* Valeur nette comptable des biens reçus par legs :	147 700
* Report en fonds reportés lié aux legs :	589 775

379 436

Total des produits de legs et assurances-vie : 586 568 €



Autres informations

Fonds dédiés et fonds reportés

	A l'ouvertur de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exerci Montant global A - B + C	A la clôture de l'exerci Dont fonds dédiés
<i>Dons</i>	28 771	28 771	14 432			14 339	
Sous total	28 771	28 771	14 432			14 339	
<i>Legs au 01/01</i>	2 756 293	2 756 293	261 083			2 495 210	
<i>Nouveaux legs</i>		704 434	114 659			589 775	
Sous total	2 756 293	3 460 727	375 742			3 084 985	
TOTAL	2 785 064	3 489 498	390 174			3 099 324	

Les fonds reportés au 31/12/2022 se détaillent comme suit :

- Actifs immobiliers :	2 425 868 €
- Liquidités et valeurs mobilières nettes :	662 450 €
- Dettes sur legs :	(3 333) €

Total des fonds reportés : 3 084 985 €

Autres informations

Compte de Résultat par Origine et par Destination -CROD-

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2022 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public	Exercice N-1 31/12/2021 TOTAL	Exercice N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	5 245		5 060	
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	513 105	513 105	544 299	544 299
- Legs, donations et assurances-vie	586 568	586 568	1 177 672	1 177 672
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	31 757	31 757	30 995	30 995
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	156 836		252 084	
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	16 189		50 371	
3 - Subventions et autres concours publics	53 613		55 692	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	6 522		6 092	
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	14 432		14 050	
Total	1 384 267	1 131 430	2 136 315	1 752 966
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	833 726	621 648	791 653	341 013
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	45 777	34 071	37 581	16 188
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	162 620	121 033	146 199	62 977
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	217 985	162 240	142 866	58 426
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôt sur les bénéfices	1 685		3 188	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice				
Total	1 261 793	938 992	1 121 487	478 604
Excédent ou Déficit	122 474	192 438	1 014 828	1 274 362

Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2022 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public	Exercice N-1 31/12/2021 TOTAL	Exercice N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	1 132 816	1 132 816	1 051 662	1 051 662
Prestations en nature	167 421	167 421	176 604	176 604
Dons en nature				
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
3 - Concours public en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	1 300 237	1 300 237	1 228 266	1 228 266
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	1 195 182	1 195 182	1 166 115	1 166 115
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
	34 861	34 861	3 150	3 150
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
	70 194	70 194	59 001	59 001
Total	1 300 237	1 300 237	1 228 266	1 228 266

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ont été évaluées à 1 300 237 € et se détaillent comme suit :

- Bénévolat : 1 132 816 €
 280 bénévoles
 11 membres du Conseil d'Administration
 Equivalent temps plein : 30,3 personnes

Mode de valorisation du bénévolat :

- Bénévoles : sur la base du temps estimé et d'une rémunération brute mensuelle de 2 000 € + 50% de charges sociales,
- Administrateurs : sur la base des heures déclarées et d'une rémunération brute mensuelle de 3 000 € + 50% de charges sociales.



Autres informations

- Prestations en nature :	167 421 €
Mise à disposition d'une collaboratrice par la Banque de France	
Maquettage, développement et amélioration de l'outil de suivi des appels par Apside	
Don de livres pour enfants par les Editions Litis	
Don de peluches par Les Petites Marie	

Missions sociales

Les missions sociales validées par le conseil d'administration de l'Association sont les suivantes :

- * Prévention / Information sur les droits de l'enfant
- * Ecoute
- * Accueil médico-judiciaire
- * Allo Parents Bébé
- * Accompagnement psychologique des victimes
- * Accompagnement juridique / Administrateur ad-hoc
- * International (actions menées hors de France métropolitaine)

Clés de répartition des charges indirectes

Deux principales clés de répartition ont été retenues par le conseil d'administration de l'Association :

- Clé A. Frais de personnel
Répartition en fonction du temps passé sur les missions sociales, la collecte de fonds et l'administration.
- Clé B. Frais liés aux locaux
Répartition en fonction de la surface occupée de bureau et du matériel utilisé par le personnel, et combinaison de cette clé avec la clé A.

Les frais des comités locaux non affectables directement à une mission donnée sont rattachés aux missions sociales dans leur ensemble.

Emploi des ressources collectées auprès du public

La part des emplois collectés auprès du public est calculée en appliquant à chaque catégorie d'emplois la combinaison des deux ratios suivants :

- Fonds collectés auprès du public / Total des ressources de l'exercice, soit 81,68 % en 2022,
- Total des emplois / Total des ressources de l'exercice, soit 91,12 % en 2022.

Le solde des ressources collectées auprès du public au 31/12/2022 s'élève à 2 778 349 €.

